

AMENAGEMENT DU NIGER

Dès 1919, le Gouverneur Général Merlin confia à l'ingénieur Emile Béline qu'un long séjour aux Indes avait préparé à ce travail, la mission de prospector la zone soudanienne du Niger, en vue d'établir un avant projet d'irrigation et d'aménagement concernant la partie située entre Bamako et le lac Débo.

Après un essai (1922 – 1923), confié, faute de personnel, à une entreprise privée, le gouvernement général créa, en 1924, à Dakar, le Service général de l'Hydraulique Agricole et des Textiles, sous la direction compétente de M. Emile Béline.

Les premières études confirmèrent, en la précisant, dit M. Bauzil, la structure rigoureusement deltaïque des régions situées entre Ségou et le lac Débo. On reconnut ainsi les terrains jusqu'à 400 km au Sud de Sansanding.

Les travaux de J. Vuillet, qui fut un précurseur, comme Vilalis en irrigation, puis les essais de Diré et d'El Oualadji confirmaient la valeur des cotons égyptiens cultivés en zone saharienne.

L'Allen, variété originaire des Carolines, semblait l'espèce à préférer un peu plus au Sud ; elle fut importée du Nigeria.

Enfin, plus récemment, on fonda sur le Budi (du nom du Directeur du laboratoire de chimie de Ségou : M. Budichowski), hybride indien Garohills (*Gossipium indicum*) X Karanga (*Gossipium indicum*), les plus grands espoirs.

Créé le 15 Janvier 1932, l'Office du Niger a reçu son statut à cette date, et un décret du 4 Novembre 1937 va le modifier quelque peu, surtout dans la composition du Conseil d'Administration :

M Emile Béline devient Directeur Général en Afrique, à Ségou, et M. Bauzil, ingénieur de l'école polytechnique, devient Directeur général adjoint.

L'unité de vue étant admise, la méthode des petits paquets évitée, les buts à poursuivre n'ont plus varié, et ils peuvent être ainsi résumés :

1. Aménagement sur la rive droite du Niger, dont la première réalisation devait être près de Bamako, le système de Sotuba, aujourd'hui terminé ;

a. Construction du barrage dit de Sansanding et irrigation par gravité de la partie septentrionale du delta central, par un système hydraulique utilisant au maximum le réseau des anciens défluent du fleuve ;

b. Protection, par construction d'une digue, des plaines basses du Macina contre les crues du Niger ;

c. Etudes diverses, météorologiques, géologiques, topographiques, hydrauliques, agronomiques et sociales, en vue d'en déduire les possibilités de mise en valeur du Moyen Niger, et qui sont presque infinies, car on peut admettre, sans exagération, que plus d'un million d'hectares sont susceptibles d'être aménagés.

d. Au point de vue agronomique, les recherches ont été poursuivies en un certain nombre de points, dont le climat pouvait être considéré comme caractéristique d'une zone.

C'est ainsi que débutèrent la première station expérimentale de Niènébalé en 1921, Banankoro et Soninkoura, Diafarabé en 1922, Siguiné en 1924, Sokolo en 1929, Kayo en 1930.

Il est désormais établi que l'étendu des terres régulièrement irrigables et faciles à mettre en valeur, atteint 80 à 95.000 hectares.

Les Indigènes utilisent déjà 7.000 h sur les 10.000 h qui composent la zone périphérique Nord du lac Télé et 5 à 6.000 h sur les 45.000 h que représente la surface du lac.

Le système hydraulique du Niger et de ses affluents permet donc l'aménagement de plus 1.000.000'hectares contre 112.000 ha actuels.

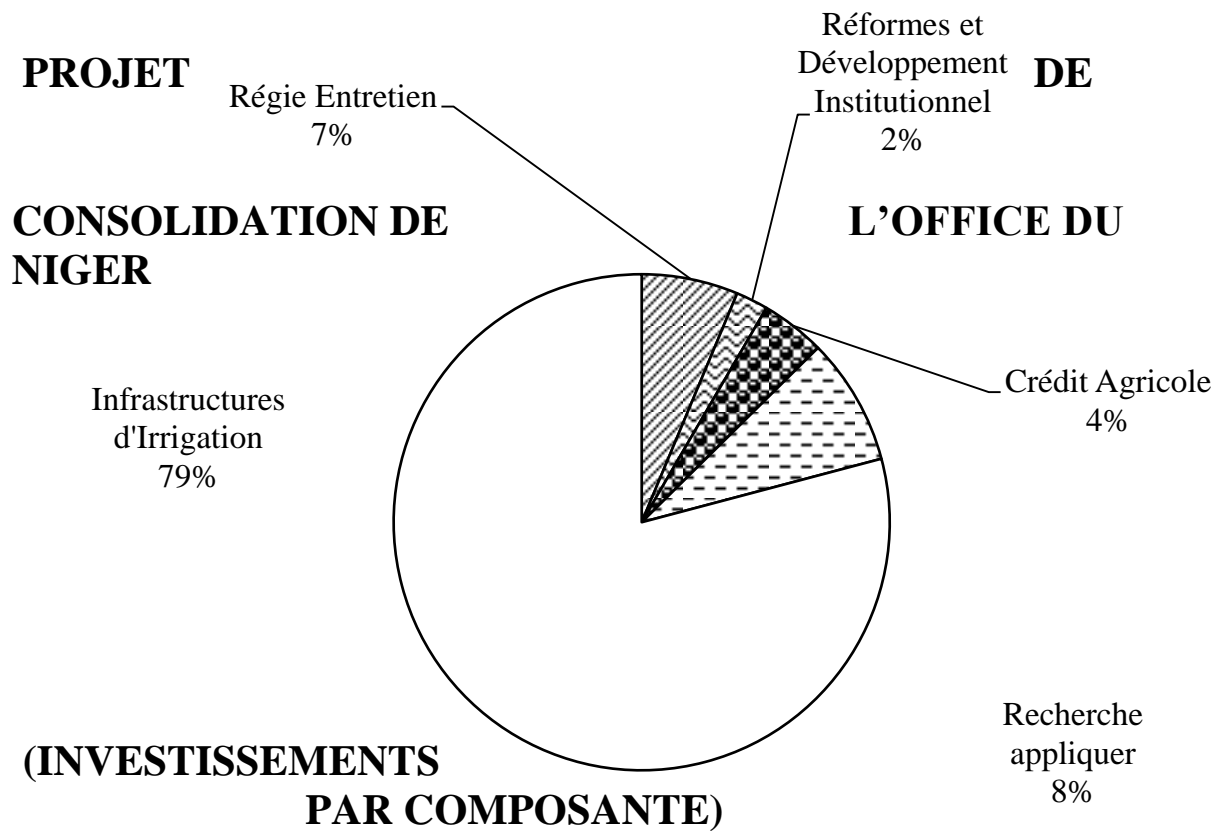
Ce qui permettrait au Mali de couvrir les 150.000 tonnes de riz importé chaque année des autres pays producteurs.

C'est l'explication du programme de 31 aménagements fonciers agricoles repartis par région économique :

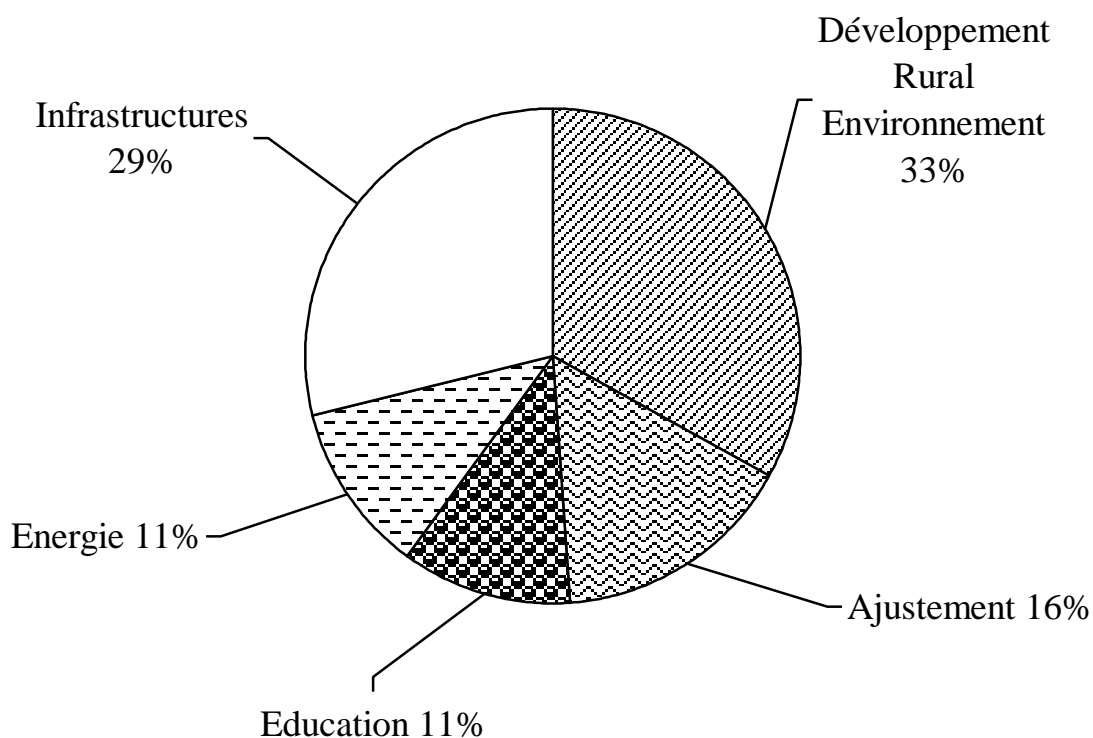
Région de Bamako	12 aménagements	couvrant	6.275 ha
Ségou	7	-	32.000
Mopti	4	-	16.000
Gao	2	-	5.000

Sikasso 6
Total : 31 aménagements couvrant

2.700
61.975 ha



FINANCEMENT BANQUE MONDIALE DE 1966 A 1994 REPARTION PAR SECTEUR



Source : Rapport Banque Mondiale.

Aussi, lors de l'éclatement de la Fédération du Mali (Sénégal – Soudan) , le Congrès de l'USRDA du 22 septembre 1960decida de choisir la voie socialiste de développement national, la façon la plus rationnelle pour les masses laborieuses de progresser, dans un pays sans industries.

Il est vrai que les obstacles rencontrés par le Mali sur la voie du développement socio économique sont aussi :

- un grand nombre d'agriculteurs à basse productivité ;
- une industrialisation restreinte et incomplète ;

L'hypertrophie et parasitisme des secteurs secondaire et tertiaire. Par exemple la société des briqueteries n'emploie que 91 personnes bien que la construction connaisse un véritable essor ;

un autre handicap au développement du Mali consiste en une situation de subordination économique : « --- dépendance aggravée et pérennisée par le fait que les productions marchandes et les exportations de chacun d'eux a favorisé l'établissement de la monoculture --- ». Pour le Mali, c'était le coton qui, représentant 60% de la valeur globale des exportations totales, était la « monoproduction » pour les industries coloniales.

Le socialisme malien était de tendance collectiviste avec planification généralisée et autoritaire : épargne forcée – investissement humain (Algérie – Ghana – Guinée – Mali) par opposition aux tendances mixte et conservatrice dont le tare fut d'avoir « brûlé » des étapes en voulant passer du sous-développement au vrai socialisme sans passer par les phases capitaliste et monopoliste d'Etat.

2. Elevage.

Le Mali est un pays à vocation pastorale. L'élevage se pratique un peu partout, mais surtout les régions sahéliennes sont privilégiées. Le Mali possédait avant la sécheresse de 1972 un cheptel important composé de :

5.000.000 de bovins,
12.000.000 d'ovins et de caprins,
500.000 chevaux.

Cet élevage est extensif et présente sous trois formes : nomadisme au Sahara, transhumance au sahel et sédentaire au sud.

L'Etat intervient dans le domaine de l'élevage en créant des centres de recherches zootechniques dont le but est d'améliorer la qualité du cheptel en viande aussi bien qu'en lait : les centres de Sotuba à Bamako, Niono dans la région de Ségou et Madina Diassa dans le cercle de Yanfolila.

Etude de cas : le gourma

a. Présentation.

Les quatre temps de l'exploitation pastorale :

1- Juillet Août :

Les pluies survenant vers la mi-juillet ouvrent l'intérieur de la boucle aux nomades.

Ainsi les lieux de cure salée à proximité du fleuve voient- ils confluer de nombreux nomades : Tin Asseyfi, Tin Ahara, Karouassa, dans le Nord du Gourma, Drougama, Dimamou, Amniganda dans le Sud. La vie nomade est facile en cette saison. Le lait est abondant, on en fabrique un fromage « gossi », séché sur la paille ou du beurre. Beaucoup de gaspillage : le lait est donné aux chameaux et le petit lait souvent jeté.

Septembre- Octobre

Avec le ralentissement des pluies les pâturages s'alourdissent de leurs graines en mûrissement. Les troupeaux ayant fait la cure de sel, en Août pour la plupart, se dispersent au maximum dans la quasi- totalité du Gourma.

Novembre- Décembre- Janvier

Des la fin Octobre, la saison sèche règne dans le Gourma. La température transforme les pâturages en « paille sur pied ». La matière végétale a perdu toute sa teneur en protide, phosphate et phosphore. Deux possibilités alors pour les éleveurs : gagner les abords de la vallée du Niger à la « haute tradition » Tamacheq qui contrôlent le bourgou.

Aussi, arrivés au bord du fleuve, les troupeaux se scindent : Du campement au fleuve pâture les vaches laitières et les jeunes veaux. Le lait est vendu ou troqué contre du grain chez les villageois.

Le gros du troupeau mené par quelques bergers s'éloigne à une distance limite de 20 à 25 km.

Février - Mars –Avril –Mai –Juin

A partir de Février – Mars, la décrue commence à découvrir le bourgou, mais un double péril sanitaire menace les troupeaux (les

refroidissements et distomatoses). Pour contraindre l'éleveur à la patience, les autorités maliennes en 1968 fixent la date d'ouverture pour le cercle de Tombouctou au 1er Mars.

Cette occupation pastorale du bourgou pose de redoutables problèmes entre villageois

.Mais des conventions administratives (par exemple celle du 10 juillet 1946) du cercle de Gourma- Rharous attribue tous les bourgous aux nomades et précise avec rigueur leur partage entre tribus.

Tableau III .Cheptel du Gourma

Cercles	Estimations du service d'élevage	Animaux fréquentant le Gourma Tamacheq
Ansongo	220.000 bovins (1967)	38.000 bovins 130.000 ovins caprins 1.300 caméliens
Gao	280.000 bovins (1967)	210.000 bovins 390.000 ovins caprins 1500 caméliens
Bourem	200.000 bovins (1967)	72.000 bovins 129.000 ovins caprins 3.100 caméliens
Gourma- Rharous	400.000 bovins (1967)	460.000 bovins 895.000 ovins caprins 16.000 caméliens
Tombouctou	160.000 bovins (1967)	100.000 bovins 305.000 ovins caprins 8.000 caméliens
Diré		40.000 bovins

Niafunké		100.000 bovins
Douentza		100.000 bovins
Mopti	85.000 bovins (1967)	50.000 bovins
	375.000 bovins (1970)	
	300.000 bovins (1970)	
	195.000 bovins (1970)	

Source : Pasteurs et paysans du Gourma

Pour l'ensemble de la région de Gao le service de l'élevage estime le cheptel bovin à 1.900.000 animaux en 1969 alors que la campagne conjointe contre la peste bovine n'a porté que sur 1.055.000 têtes. D'après Bas. F., 1974.

Le complexe socio. économique et les conditions politiques plaçant les Kel Tamacheq et Peul en des situations variées de nomadisme-pastoralisme favorisent des structures différenciées de troupeaux, variété renforcée par la constitution d'un cheptel sédentaire.

Tableau IV. Catégories présentées sur les marchés.

Peul		Kel Tamacheq	
Nombre de			
Mâles O – 2 ans	7		4
4			19
3 - 5 ans	22	63	
19			70
6 – 10 ans		33	47
47			
Plus de 10 ans		1	0
0			3,5
Femelles O – 2 ans		11,5	7,5
3 - 5 ans		8	37
7,5			30
6 – 10 ans		13	12
12			
Plus de 10 ans		4,5	7
7			

Source : SEDES, Mali, 1972. B.

Tableau IV. Direction des exportations.

	Côte – D'Ivoire
Ghana	
1949	2.407
10.900	
1951	3.206
9.680	
1958	800
14.100	
1961	900
11.000	
1964	25.672
3.804	
1968	7.000
7.900	
1970	17.900
6.900	
1971	19.500
13.400	

Source : Pasteurs et Paysans du Gourma.

La part des exportations destinées au Ghana a régulièrement décru depuis la deuxième guerre mondiale et une réglementation récente (1971- 1972) a provoqué diverses inquiétudes.

Successivement, en Mai 1971, l'obligation faite aux maliens de vendre leur bétail à des commerçants ghanéens des marchés frontaliers, en Mars 1972 la création d'un office de commercialisation qui a le monopole des achats de bétail, simultanément la dévaluation de la monnaie ghanéenne sont les causes de décre.

A la bordure méridionale du Gourma, les marchés nigériens et surtout voltaïques attirent les éleveurs maliens par leurs cours.

Les différentes taxes et pourboires s'élèvent à environ 4.700 F par bœuf d'exportation dont le prix d'achat est, selon l'âge de 30.000 à 40.000F.

Tableau V. Bovins présentés au Nord de la Haute - Volta

Zones	1966	1968	1970	1972
Djibo	28	94	13.094	15.210
Aribinda	1.153	938	951	1.690
Gorom –	8.230	6.463	8.903	11.145
Gorom	53.408	34.464	21.467	23.935
Markoye				

Source : Direction du service de l'élevage Ouagadougou.

Nota : La zone de Déou n'est pas contrôlée. (Janvier – Juillet)

Source : Sidikou A. 1973.

Au total, on peut estimer à 200.000 têtes le troupeau présenté dont l'origine est le Gourma malien et dans lequel les transactions réelles portent sur 60 à 70%, soit 120.000 bovins (par an).

2. Typologie de Bourem.

Tableau 1. Recensements démographiques de 1976 et de 1987.

Périodes Population total	Population		%	
	Sédentaire	nomade		
1976	54.047	36.656	59,6	
40,4	90.703			
1987	58.367	13.382	81,3	
18,7	71.749			

Source : 1 Leroux (H). Mars 1953.